

Suspension immédiate de toute fermeture de classe en Bretagne !

Le succès de la Gauche aux élections législatives acte une volonté de rupture avec la politique menée par Emmanuel Macron. La défaite du camp présidentiel montre l'inefficacité flagrante des politiques conduites par ses gouvernements successifs.

Depuis 7 ans, ces derniers n'ont eu de cesse de mettre à mal notre École publique. Sous-investissements, fermetures de classes, suppressions de postes, tri social des élèves avec la réforme des groupes de niveaux : notre école est en danger.

Il n'est plus possible de rester sourds aux inquiétudes exprimées par les parents d'élèves, les enseignants, les personnels d'accompagnement et les élus locaux.

En février, c'est la fermeture de 229 classes qui était annoncée pour le premier degré : 59 en Finistère, 42 en Côtes-d'Armor, 83 en Ille-et-Vilaine et 45 dans le Morbihan. Cette décision impacte notre région, la cohésion de nos bourgs ruraux et de nos quartiers. **Ces choix gestionnaires remettent en cause l'équilibre et la vitalité de nos territoires.** Les nombreuses mobilisations et manifestations citoyennes en témoignent.

Ces fermetures de classes, sont une menace pour l'avenir du système éducatif dans notre région, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, mais aussi dans les cœurs urbains.

L'École est notre bien commun, elle doit être le creuset de l'égalité. Nous nous engageons pour la protéger et pour garantir un système éducatif de qualité, qui permet l'émancipation de toutes et tous.

Parlementaires de la Bretagne administrative, **nous nous inquiétons de ces décisions purement comptables et demandons la suspension immédiate de toute fermeture de classe.** Les conditions d'études de nos enfants et leur avenir ne peuvent faire l'objet d'économies.

Sans concertation, le gouvernement et le rectorat de Rennes justifient leurs décisions de fermetures en les imputant à la baisse démographique rencontrée par notre territoire. Ce qui n'est en rien une réponse pérenne. La puissance publique doit tout mettre en œuvre pour mettre un terme à ces mesures et pour être force de propositions.

Nous proposons ainsi la diminution du nombre d'élèves par classe, tel que proposé dans le programme du Nouveau Front Populaire (comme la moyenne européenne, effectif de 19 élèves par classe).

Nous souhaitons aussi la prise en compte des élèves de moins de trois ans dans les effectifs scolaires qui, lorsqu'ils sont scolarisés, ne sont toujours pas comptabilisés officiellement.

Pour nos enfants, pour nos écoles, pour les enseignants, notre mobilisation est plus que jamais nécessaire.

Mélanie Thomin, députée du Finistère

Co-signataires :

Mickaël Bouloux, député d'Ille-et-Vilaine

Pierre-Yves Cadalen, député du Finistère

Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère

Damien Girard, député du Morbihan

Mathilde Hignet, députée d'Ille-et-Vilaine

Tristan Lahais, député d'Ille-et-Vilaine

Gérard Lahellec, sénateur des Côtes-d'Armor

Annie Le Houérou, sénatrice des Côtes-d'Armor

Marie Mesmeur, députée d'Ille-et-Vilaine

Paul Molac, député du Morbihan

Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine

Claudia Rouaux, députée d'Ille-et-Vilaine

Daniel Salmon, sénateur d'Ille-et-Vilaine

Simon Uzenat, sénateur du Morbihan